

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
VEZERE MONEDIERES MILLESOURCES**

19260 Treignac

Lundi 19 Janvier 2026

Paraphe



019-200066645-20260119-22026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/01/2026

Feuillet 2026 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	29
Suppléants avec vote	4
Pouvoirs	6
Nombre de votants	39
Date de la convocation	12/01/2026
Certifié exécutoire le	19/01/2026
Date d'affichage	21/01/2026
Envoyé en préfecture le	21/01/2026

Le dix-neuf janvier deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE : BERNARD Sylvain, BONNET TENEZE Véronique, BORT Jean-Pierre, BOURDARIAS

Sophie, BOURROUX François, CHABRILLANGES Maurice, CHAMPSEIX Serge, COISSAC Vincent, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LACHAUD Sylvie, LAURENT André, MEUNIER Colette, PEYRAMAURE Pierre, ROME Hélène, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, RUAL Bernard, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe, TAVERT Gérard, TER-HEIDE Laurence, TERRACOL Danielle, URBAIN Jean-Yves, VIGROUX SARDENNE Josiane.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : BEZEAU Sophie, GAGE Pascal, DELAUNAY Jean-Paul, ENSERGUEIX Jean-François,

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : LONGUET Jean-François.

EXCUSES : BOUCHOT Estelle (représentée), CHASSEING Daniel (donne procuration à RUAL Bernard), CHEYPE Sandrine (donne procuration à COUTURAS Alain), COIGNAC Gérard (donne procuration à SAVIGNAC Sylvie), GARAIS Daniel (donne procuration à BERNARD Sylvain), JAMILLOUX-VERDIER Simone (représentée), LE MEUR Marion (donne procuration à JARRIGE Didier), LELIEVRE Carla (donne procuration à JANICOT Véronique), PETIT Christophe (représenté), PLAS Marcel (représenté).

PRESENTS : PORTE Michel.

Secrétaire : PEYRAMAURE Pierre.

2-2026 : DETR 2026 (Dotation d'Equipement de Territoire Ruraux).

Monsieur le Président présente les projets sur lesquels de la DETR va être sollicitée et la priorité proposée :

1. Construction bâtiment pour accueil d'entreprise ZA Magoutière de Soudaine ;
2. Travaux d'aménagement et de désimperméabilisation de la cour intérieure du siège de la CCV2M ;
3. Acquisition de matériels informatiques pour la médiathèque intercommunale.

Les plans de financement de ces différents projets sont présentés sur des délibérations individuelles.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à 39 voix pour, 0 contre, 0 abstention

- De valider les trois projets présentés et d'approuver l'ordre de priorité proposé par le Président.
- D'autoriser le président à signer tous documents nécessaires aux demandes de financement.

Fait à Treignac le 20/01/2026

Le Président Philippe JENTY

